



## Jour Amende Demande de grâce

Par **ESTEVE Frederic**, le **23/01/2018 à 15:25**

e viens d'être contacté par la gendarmerie me prévenant que je devais régler la totalité du restant de l'amende avant la fin de semaine ! Malheureusement depuis le décès de ma mère j'ai beaucoup de mal à organiser ma vie, mon courrier, mes amendes... Je me suis battu pour garder le courage d'aller travailler pour signer mon CDI que j'ai enfin signer ! Je souhaite régler cette somme mais en un seul paiement je n'ai pas l'argent pour... Je suis déjà dans la cave et je reçois mon salaire en fin de semaine si tout va bien au maximum lundi ou mardi.. J'aimerais savoir si malgré la date limite dépassé il me reste une possibilité pour mettre en place un virement automatique sur plusieurs mois ?? J'espère qu'une personne qualifiée aura un peu de temps à m'accorder.. Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **23/01/2018 à 16:36**

Le tourment ne vous empêche pas de rester poli... Depuis quand la gendarmerie fait dans le contentieux ? Une amende pour un problème de code de la route ? Ce n'est pas à la gendarmerie d'agir !? Et si vous ne la réglez pas ils font quoi ? Après pour ce qui est du fractionnement... N'y comptez pas trop à mon avis.